

Connaître Les prérogatives environnementales du CSE

1 JOUR (7H) ▶ PRÉREQUIS : AVOIR SUIVI LA FORMATION "CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE" ▶ PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



Objectifs

- Mettre en œuvre le cadre légal issu de la loi "Climat et résilience"
- Faire appliquer les obligations des entreprises et le cadre de la responsabilité sociétale
- Identifier les attentes des parties prenantes et leur influence sur l'évolution de l'entreprise
- Préparer l'action en CSE sur la politique et les pratiques de l'entreprise

Programme

Comprendre le cadre légal issu de la loi "Climat et résilience"

- Le contexte français et européen de la loi Climat
- Les prérogatives environnementales du CSE

Connaître les obligations des entreprises et le cadre de la responsabilité sociétale

- Quelques repères sur la responsabilité sociétale des entreprises
- Les sources et documents utiles pour le CSE

Savoir identifier les attentes des parties prenantes et leur influence sur l'évolution de l'entreprise

Sur la base d'exemples dans l'actualité, réflexion sur les attentes de parties prenantes externes, leur influence sur l'entreprise et les différentes modalités de dialogue

Préparer l'action en CSE sur la politique et les pratiques de l'entreprise

- Comment le CSE peut-il se positionner ?
- Quelle organisation interne du CSE pour agir dans la durée ?

▲ Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

▲ Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

▲ Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

▲ Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application

Animée par

Aurore DUFFAUX, Formatrice experte
Climat pour les CSE

Coût de la formation

Adhérent : 320 € net/jour/stagiaire
Non Adhérent : 416 € net/jour/stagiaire
Tarifs hors frais annexes et repas

Lieux et dates 2023

Nantes > Mardi 21 mars
Le Mans > Mardi 19 septembre
9h-12h30 / 14h-17h30

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezampdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.